Mis en ligne le 29/09/2025

LILLEBONNE

Département de Seine Maritime
Arrondissement du Havre
Commune de Lillebonne
C.C.A.S. – Pôle des Solidarités

DEC/CCAS/010/2025

DECISION

OBJET : SOUTIEN FINANCIER AU TITRE DE L'ACTION « PROMOUVOIR LA SANTE DES PROCHES AIDANTS PAR LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIRS »

CARSAT NORMANDIE
5 AVENUE DU GRAND COURS
CS 36028
76028 ROUEN CEDEX 1

La Présidente du C.C.A.S. – Pôle des Solidarités de la Ville de LILLEBONNE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération en date du 9 juillet 2020 (D.12/07.2020) par laquelle le Conseil d'Administration de la Ville de LILLEBONNE a donné délégation à la Présidente du C.C.A.S. – Pôle des Solidarités pour signer tout document afférent à l'attribution de subventions (alinéa 11),

Considérant l'appel à projet formulé par le CCAS – Pôle des Solidarités dans le cadre de l'action « Promouvoir la santé des proches aidants par la pratique d'une activité sportive de loisirs », la CARSAT Normandie a décidé d'apporter un soutien financier d'un montant de 1 000 ,00 €.

DECIDE

Article 1 : De signer une convention avec la CARSAT ayant pour objet de fixer les modalités de participation au financement de l'action « Promouvoir la santé des proches aidants par la pratique d'une activité sportive de loisirs ».

Article 2 : D'autoriser le versement d'une subvention de 1 000,00 € en soutien à l'activité « danse » en direction des séniors.

Article 3 : D'imputer cette recette sur le budget du C.C.A.S, - Pôle des Solidarités fonction 4238, nature 7473.

Article 4 : De télétransmettre la présente décision à la Préfecture de ROUEN dans le cadre du contrôle de légalité des actes administratifs et de la notifier à la CARSAT Normandie.

Acte rendu exécutoire,

Fait à LILLEBONNE, le 22 septembre 2025

La Présidente du C.C.A.S.
Pôle des Solidarités

VILLE DE LILLEBONNE Pôle des Solidarités CCAS SEINE-MARITIME

Christine DÉCHAMPS

Mis en ligne le 29/09/2025